



Les Ateliers Entr'Actes
Un monde de différences!

Les Ateliers Entr'Actes
Rapport annuel
2000-2001

Assemblée générale annuelle

Sommaire

3 Message de la présidente Monique Robitaille
Lettre de la directrice administrative

7 Présentation de l'organisme

8 Les activités principales de l'organisme

1. Les ateliers sur mesure

2. Mission du projet

3. Ce que les ateliers artistiques apportent

4. Une forme pédagogique privilégiée

5. Conclusion

1 2 L'atelier sur mesure : UN ESPACE À VIVRE

1 5 Les ateliers de création et le spectacle de fin de session : LA FÊTE FORAINE

1 6 Les productions : ESPOIR/DÉSESPOIR
MÉTALLOÏDIUS

1 7 Les événements spéciaux : LE SOMMET ARTISTIQUE

1 9 LA Journée internationale du théâtre

2 0 Des mentions d'honneur

2 1 Le Centre de référence artistique

2 2 L'activité de financement (soirée-bénéfice)

2 3 Gestion des espaces culturels

2 4 Le site Web

2 5 L'équipe (le conseil d'administration et le personnel)

2 6 Liste des artistes-animateurs

2 7 Les bénévoles et les contractuels

2 8 *annexe A* Les états financiers



Message de la présidente Monique Robitaille

LES ATELIERS ENTR'ACTES

L'année 2000-2001 aura été l'occasion d'un important repositionnement pour LES ATELIERS ENTR'ACTES. En effet, une subvention salariale du FONDS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, la mise en place de quatre nouveaux postes au sein de l'organisme de même que l'appui financier du CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (Québec-Vanier) auront permis l'atteinte de notre objectif de consolidation structurelle et le rattrapage financier nécessaire après le déficit engendré par la tenue du SOMMET ARTISTIQUE. Cette reconnaissance a permis de combler partiellement les besoins de l'organisme relativement à son fonctionnement de base. Cette consolidation visait à arrimer la vision du développement et les actions de l'organisme aux réalités engagées par sa mission d'intégration par les arts. De plus, ce support a confirmé de façon appréciable la reconnaissance du rôle de notre organisme et la justesse des orientations qu'il a adoptées depuis sa création. Le rétablissement d'un certain équilibre au niveau du personnel donne ainsi un second souffle aux ATELIERS ENTR'ACTES. Ce contexte nous apparaît comme un moment charnière où des choix stratégiques de continuité s'imposent. Enfin, LES ATELIERS ENTR'ACTES, qui amorcent leur septième année d'existence, ont élaboré leur plan de développement et défini les grands axes de leurs actions futures et de leur mandat.

Un plan de consolidation et de développement

L'organisme doit s'engager dans une série d'actions concrètes pour bénéficier d'une reconnaissance accrue au sein des milieux culturels et communautaires de la grande Ville de Québec. Notre visée est de renforcer notre statut de CENTRE DE REFERENCE ARTISTIQUE pour diverses organisations. Déjà, nous avons eu à jouer à maintes reprises ce rôle auprès de celles-ci. Au cours de la dernière année, nous avons donc évalué les pistes d'actions susceptibles de mieux répondre aux besoins de notre clientèle présente et à venir, et dégagé des priorités d'intervention afin d'esquisser des perspectives d'avenir et la définition d'un plan d'action. Ce plan s'articule autour des quatre grands axes que sont les ateliers de création, les ateliers sur mesure, la production et le Centre de référence artistique.

Ce plan vise à redonner une place d'importance aux ATELIERS ENTR'ACTES au sein de la communauté et à faire en sorte que l'organisme puisse bénéficier d'assises solides lui assurant une pérennité. LES ATELIERS ENTR'ACTES entendent soutenir leurs activités en encourageant l'innovation à chacun des axes qui constituent leur plan d'action.

Consolidation des assises de la part administrative

Si dynamique et novateur soit-il, un plan d'action ne peut atteindre les résultats escomptés que si des ressources humaines et financières sont affectées à sa mise en œuvre. Ainsi, la direction administrative a investi des efforts considérables à cet effet. Notons à titre d'exemples la mise en place d'une documentation pertinente au développement de l'organisme, d'un code d'éthique, d'un protocole d'entente avec nos partenaires affiliés, d'un contrat de travail pour les employés, d'une description de tâche concise pour ces derniers, d'une amorce de rattrapage financier, d'un organigramme, de nouveaux partenariats et, enfin, du développement financier de l'organisme en tenant compte de ses quatre axes d'activité qui s'inscrivent dans une perspective de consolidation des mécanismes de soutien.

Une multitude de projets : deux partenariats majeurs

L'organisme LES ATELIERS ENTR'ACTES ne manque pas de projets, mais il doit nécessairement passer par un financement adéquat pour pouvoir jouer pleinement son rôle au sein de la communauté et diffuser plus largement son œuvre. L'optimisation du financement permettra donc de mieux appuyer les démarches de l'organisme en lui redonnant la clef de son développement. LES ATELIERS ENTR'ACTES veulent maintenir un partenariat soutenu avec les associations professionnelles, artistiques et communautaires. À cette étape-ci du développement de l'organisme, il nous apparaît primordial de développer de nouvelles alliances avec les milieux associatifs afin de favoriser un échange d'expertises dont nous serons les dépositaires tant au chapitre des projets de productions artistiques que du perfectionnement de nos ATELIERS DE CRÉATION OU SUR MESURE. C'est pourquoi les directions administrative et artistique ont vu à la relance des partenariats dans la deuxième phase du projet du SOMMET ARTISTIQUE qui a eu lieu de juillet 2000 à janvier 2001 et qui fut un franc succès. Elles ont également déployé l'énergie nécessaire à la continuité de ce projet d'envergure.

En ce qui concerne L'ATELIER SUR MESURE de revalorisation scénographique de L'AUTRE CASERNE, « UN ESPACE À VIVRE », les deux directions se sont dotées de deux partenaires majeurs : DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (DRHC) et le MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DES SERVICES SOCIAUX ET DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE, qui ont injecté les fonds nécessaires à sa réalisation. Grâce au projet « UN ESPACE À VIVRE », qui a été bien accueilli, nous avons acquis une bonne crédibilité en tant que gestionnaires de projet.

Sous le signe du changement

Nous l'avons dit, l'année 2000-2001 aura été l'occasion d'un important repositionnement pour LES ATELIERS ENTR'ACTES. En effet, de 1999 jusqu'à décembre 2000, l'organisme était gestionnaire des espaces locatifs ponctuels de l'église Notre-Dame-de-Grâce/Développement de Mazonod.

Ce qui signifiait également pour l'organisme des sources de revenus. Notre organisme est encore un membre actif du conseil d'administration du Développement de Mazenod (dont il fait partie à titre de trésorier).

L'église Notre-Dame-de-Grâce a dû être fermée pour une durée illimitée pour une question de sécurité. Nous avons donc vu à la relocalisation temporaire de nos locaux au 870, avenue De Salaberry, bureau 206. Il est à noter que cette relocalisation a été rendue possible grâce au soutien de la Ville de Québec. Après quoi, toujours dans le même établissement (CENTRE CULTUREL SAINT-PATRICK), nous avons été relocalisés à la mi-juin de cette année, cette fois-ci au bureau 110. Il va sans dire que ces déménagements successifs ont ébranlé de façon importante le fonctionnement quotidien de notre organisme.

De plus, puisque nous sommes bénéficiaires de quatre subventions salariales provenant du FONDS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, des départs du personnel en place ont malheureusement dû être accusés. Les arrivées et quelques départs ont exigé qu'un temps important soit consacré à la formation et au bon encadrement du personnel et ont forcément engendré un ralentissement de nos activités. Bien que ces changements aient été laborieux, nous jugeons qu'ils constituaient un mal nécessaire à la pérennité des ATELIERS ENTR'ACTES.

Résolument tourné vers l'avenir

Les projets novateurs ne manquent pas au sein des ATELIERS ENTR'ACTES, mais encore faut-il voir à leur continuité! À ce sujet, il y a beaucoup à faire, puisque LES ATELIERS DE CRÉATION et LES ATELIERS SUR MESURE n'en sont qu'à leurs premiers pas significatifs dans la foulée de tous nos projets... Aussi, nous envisageons d'intensifier nos efforts pour la promotion de ces ATELIERS, notamment au sein du milieu scolaire. Bien que notre mission soit une lutte de tous les jours, nous avons bon espoir d'atteindre nos objectifs. La prochaine année qui s'annonce en est une riche en potentiel pour le développement de l'organisme.

En terminant, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré au sein de l'organisme LES ATELIERS ENTR'ACTES, pour leur compétence, leur sens de l'innovation et leur dévouement, que ce soit à titre de supporteurs, d'animateurs, d'artistes, de coordonnateurs, de partenaires, de participants. L'apport des partenaires ayant participé au SOMMET ARTISTIQUE et au projet « UN ESPACE À VIVRE » s'est avéré des plus stimulants. J'exprime ma plus vive reconnaissance à mes consœurs et confrères du conseil d'administration pour l'engagement qu'ils ont mis au service de ceux et celles qui façonnent notre mission. Enfin, je tiens à remercier les deux équipes de direction (administrative et artistique) ainsi que les membres du personnel qui tiennent à offrir à notre clientèle et à nos partenaires un accueil et un soutien attentifs. Je tiens particulièrement à souligner la générosité et le professionnalisme avec lesquels ils ont relevé les défis qui se sont présentés à eux.

L'avenir de notre organisme est lié au maintien du dynamisme de la production artistique et de nos ATELIERS DE CRÉATION et SUR MESURE ainsi qu'à son rayonnement au sein de la communauté. Conscients de l'importance de la mission des ATELIERS ENTR'ACTES, il nous faut désormais assurer les moyens de leur survie et de leur renouvellement. La singularité de notre mission exigera toujours une attention particulière et un engagement constant. Par la richesse de la diversité, LES ATELIERS ENTR'ACTES sont en voie de devenir un exemple et un chef de file dans la communauté urbaine de Québec, s'ils s'en donnent les moyens et les instruments.

Monique Robitaille

Monique Robitaille,
Présidente.

Le 30 juin 2001.

Madame la présidente Monique Robitaille

4250, boulevard Père-Lelièvre

Québec, Québec G1P 2Y9



Madame la présidente,

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de l'organisme **LES ATELIERS ENTR'ACTES** ainsi que les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2001.

Ce document a été produit conformément aux dispositions de la loi sur notre société.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes meilleurs sentiments.

La directrice administrative,

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Éliane Collin'. The signature is fluid and cursive.

Éliane Collin





Présentation de l'organisme



LES ATELIERS ENTR'ACTES
870, avenue De Salaberry
Bureau 110
Québec (Québec) G1R 2T9

Téléphone : (418) 523-2679

Télécopieur : (418) 523-6981

ateliers@entractes.com

www.culture-quebec.qc.ca/entractes

LES ATELIERS ENTR'ACTES sont un organisme sans but lucratif qui vise l'acceptation de la différence sous le grand chapiteau des arts. Ainsi, il s'agit de créer un espace de rencontre entre des hommes et des femmes de parcours fort différents, qu'ils éprouvent ou non un sentiment de marginalisation ou d'isolement. C'est tout un monde qui s'ouvre à eux par l'expérience artistique et surtout par l'heureux contact avec la diversité du genre humain. Ce contact constitue une action concrète et tangible pour l'abolition des préjugés à l'endroit des personnes ayant une ou des limitations fonctionnelles. Cette action émane d'un désir d'échange fraternel égalitaire. C'est donc grâce à ce lieu riche d'échanges et de créativité que nous apportons une solution originale au problème de l'isolement social et que nous concourons à l'avancement d'une réflexion et d'une conscientisation sociales nécessaires à la réduction des inégalités humaines.



TABLE DES MATIÈRES

I) Présentation générale des ATELIERS SUR MESURE

- 1. Les ateliers sur mesure*
- 2. Mission du projet*
- 3. Ce que les ateliers artistiques apportent*
- 4. Une forme pédagogique privilégiée*
- 5. Conclusion*

Présentation générale des Ateliers sur mesure

1. LES ATELIERS SUR MESURE

Les ateliers sur mesure sont des séances de découverte et de pratique d'une discipline artistique qui réunissent des personnes de tous horizons sans faire mention de leurs différences et particularités. Au cours de ces séances, les participants vont coopérer dans un but commun : se découvrir et découvrir les autres sous un jour nouveau et valorisant. Soucieux de présenter des services adaptés aux besoins de chaque organisme, LES ATELIERS ENTR'ACTES mettent en œuvre des projets étudiés en fonction des caractéristiques et de la clientèle de chaque établissement qui fait appel à leurs services.

Le projet d'organiser des ateliers d'intégration sociale découle du besoin de renforcer la compréhension, la communication et l'échange entre des gens qui vivent parfois dans la méconnaissance et l'ignorance de leurs particularités respectives.

2. MISSION DU PROJET

La structure du monde social amène les gens à se regrouper en clans de personnes semblables, en ignorant souvent les gens en périphérie de leur clan. Les ateliers sur mesure se veulent des ponts entre les différents regroupements de personnes pour favoriser l'intégration de tous. Le modèle proposé par l'organisme LES ATELIERS ENTR'ACTES est novateur, car il démontre le pouvoir de la culture comme élément rassembleur et comme moyen d'intégration sociale. Le modèle promu par LES ATELIERS ENTR'ACTES permet aux personnes de se rencontrer sur un plan d'égalité autour du but commun qu'est la création artistique, tout en faisant équipe avec des artistes professionnels. L'intégration ne consiste pas à prendre des personnes aux prises avec des problématiques particulières et à essayer de les insérer au sein de la communauté sans autre considération, mais plutôt à inciter chaque membre d'un groupe à faire un pas vers l'autre, à découvrir, à comprendre et à s'adapter à son mode de vie. L'intégration est une action multilatérale qui profite à tout le monde

- en faisant diminuer la peur;
- en favorisant les amitiés et la compréhension;
- en développant la tolérance;
- en augmentant la valorisation personnelle et la confiance en soi;
- en aidant à affronter la réalité.

L'expression artistique est extérieure aux normes sociales et ouverte à l'expérience de tous. Elle offre un terrain infini d'enrichissement et de développement personnel. Les arts et la culture ont toujours exercé une influence significative sur l'évolution du respect des différences à l'intérieur d'une collectivité. Certaines personnes, désavantagées dans les filières traditionnelles, se trouvent mises en valeur par la pratique des arts. Elles développent ainsi une assurance et une confiance en elles-mêmes qui les aident ensuite à mieux trouver leur place dans le système social.

3. Ce que les ATELIERS ARTISTIQUES apportent

A) Développement du potentiel inné

Au cours des ateliers, nous offrons aux participants la possibilité de vivre des expériences qui leur permettent d'inventer, d'imaginer, d'expérimenter et de coopérer entre eux librement. Ces expériences développent l'effort spontané volontaire et les ressources innées trop souvent inhibées par les contraintes sociales, professionnelles ou scolaires. C'est le premier pas vers la découverte de soi et d'aptitudes valorisantes jusqu'alors insoupçonnées.

B) Développement de la sociabilité

La créativité permet de lutter contre la passivité en offrant une certaine liberté. Elle évite tout protectionnisme et permet l'ouverture et l'échange au sein du groupe. Elle offre un terrain optimal pour la découverte et le développement de l'estime de soi. L'acte de création, directement porté au regard des autres membres de la collectivité, assure à son auteur une situation valorisante au sein du groupe en faisant tomber les préjugés. L'art est un moyen de communication universel; par conséquent, il est un moyen de reconnaissance de la personne quelle qu'elle soit.

C) Développement de la perception environnementale

L'expression artistique, c'est apprendre à regarder, à écouter; c'est percevoir, intégrer, assimiler... C'est aussi se situer par rapport à son environnement en développant des moyens de perception et d'analyse qui deviendront communs à tous les participants et mettront en valeur la singularité de chacun. Toute expression artistique est directement puisée au cœur des contextes culturels et sociaux de l'individu et en reflète sa vision propre. Elle favorise l'extériorisation des conflits intérieurs en permettant une libération salvatrice. En recréant les couleurs, les formes, l'apparence, le langage propre à son environnement, l'individu se les approprie pour mieux les comprendre.

4. UNE FORME PEDAGOGIQUE PRIVILEGIEE

Les ateliers sont dirigés par des artistes professionnels qui travaillent de concert avec les participants.

Dans l'application d'un programme d'activités, l'animateur favorisera une méthode douce pour arriver à ses fins; il aidera les participants à cheminer personnellement dans le programme, à développer leur potentiel et à satisfaire leurs attentes. Il sera donc à l'écoute des participants et les aidera à faire leurs propres choix.

Cependant, pour développer leur potentiel, les participants ont besoin d'être guidés. Ils ne sont pas toujours conscients de leurs aptitudes et des moyens pour les développer.

Un programme d'activités voulant tenir compte de ces données se caractérisera par les éléments suivants :

- une structure souple, appuyée sur un programme d'activités très défini;
- un effort d'attention aux besoins individuels des participants;
- une place importante laissée aux choix des participants en tenant compte du fait que ces choix doivent les faire progresser;
- la mise en valeur de l'autonomie, de la liberté, de la créativité, des relations humaines;
- le développement de la personnalité du participant à travers l'acquisition des connaissances.

L'objectif central des ateliers, c'est la réussite et le développement du potentiel de l'individu. Stimuler l'épanouissement de la personnalité de l'individu et non la conformer à des standards favorisera, dans un contexte collectif, son implication sociale et l'aidera à découvrir qu'il possède des qualités qui n'appartiennent qu'à lui et en font un être unique qui peut enrichir la collectivité.

Proposer, dès le début, un objectif final qui servira de fil conducteur tout au long des ateliers stimulera la motivation des participants et la gardera en éveil. De plus, en créant une interdépendance

- des buts;
- des ressources;
- des mérites;
- des tâches;
- des rôles;

on permet le développement de relations interpersonnelles plus constructives, axées sur l'entraide, la confiance et la camaraderie. L'interdépendance entraîne une responsabilisation mutuelle, une valorisation des participants comme acteurs indispensables à la réalisation et à la réussite du projet.

L'objectif final est la présentation publique du travail réalisé. Cela permet de concrétiser les accomplissements des participants. C'est une chance pour eux de se réaliser dans le regard des autres, de se découvrir égaux dans les arts et riches d'un potentiel qui leur ouvre de nouvelles portes.

5. CONCLUSION

Tous ces projets sont conçus sur une base de 45 heures et avec 16 participants idéalement, dont la moitié seulement présente une limitation et/ou une marginalisation pour que l'intégration soit effective. Ces projets restent modulables pour s'adapter aux besoins de l'établissement qui les reçoit, mais ne se réaliseront que dans la mesure où leur qualité artistique et leur caractère éducatif ne s'en trouvent pas altérés.

Chaque projet est basé sur le travail d'équipe et la valorisation des participants aux yeux des uns et des autres. Une diffusion de ces projets, au sein de l'établissement, marquera pour les participants l'importance que l'équipe d'encadrement de l'établissement accorde à la réussite, au progrès et à la pérennité des acquis tant artistiques que sociaux. Une diffusion au-delà des murs de l'établissement, dans des manifestations en rapport avec le thème du projet, entérinera encore davantage le cheminement des participants sur le plan humain. Toute possibilité de diffusion qui renforcera l'échange et le rapprochement des participants pourra être étudiée (exemples : la participation à des festivals de théâtre pour amateurs ou la présentation de la bande dessinée au cours d'un salon du livre...).

Nous souhaitons vivement que ces projets soient instructifs et servent de déclencheurs pour favoriser la communication, qu'ils restent inscrits dans la mémoire des participants et servent d'outils de travail et de réflexion à long terme pour les professionnels qui suivent les participants.

Tout projet sera mené en étroite collaboration avec l'équipe d'encadrement de l'établissement afin qu'elle assure la prolongation sociale du projet en entretenant les acquis. On comprend que la réussite du projet est en partie basée sur la collaboration de tous les intervenants. Quel bel exemple pour les participants !



L'atelier sur mesure « Un Espace à vivre »

Le projet « UN ESPACE À VIVRE » fut conçu comme une démarche originale et très audacieuse s'inscrivant harmonieusement dans notre mission d'intégration sociale.

C'est à la suite de plusieurs rencontres qu'un arrimage est survenu entre les divers partenaires du projet. DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA était alors à la recherche de partenaires pour son programme INITIATIVE EMPLOI JEUNESSE et intéressé par le travail accompli par LES ATELIERS ENTR'ACTES; la direction administrative de l'organisme recherchait des fonds et la VILLE DE QUÉBEC était propriétaire d'édifices susceptibles de se prêter à un projet de réinsertion sociale. La clientèle singulière des sans domicile fixe étant dans la ligne de mire de DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA, ce fut vers cette clientèle que l'organisme fixa son choix. En raison des caractéristiques liées à cette clientèle, le choix du moyen d'expression artistique qu'est la scénographie devint évident pour la direction artistique et à l'intégration. Quant au lieu, des démarches auprès de L'AUTRE CASERNE ont immédiatement été amorcées à la suite de la suggestion des gestionnaires de la VILLE DE QUÉBEC.

Les principaux objectifs du projet étaient les suivants :

- développer l'employabilité chez les participants;
- les aider à trouver leur place dans le tissu social;
- donner à la collectivité un projet dont les participants pouvaient être fiers.

Puisque l'on s'adressait particulièrement à une clientèle rejetant les cadres sociaux habituels, le choix de l'activité scénographique s'imposait par sa démarche intellectuelle suivie d'activités manuelles. De plus, la scénographie est un secteur d'activité extrêmement riche tant par la diversité de compétences qu'elle permet de développer que par la mise en marché qu'elle propose. On a donc misé sur la créativité, le travail individuel et collectif ainsi que sur la conception de projets.

Comme s'agissait d'une première expérience de cet ordre pour nous, l'ensemble des ressources internes de l'organisme a dépensé une énergie considérable pour mettre sur pied ce projet, en faire un suivi adéquat et trouver les partenaires du milieu requis par le bailleur de fonds et nécessaires compte tenu de l'ampleur du projet.

Le choix des participants a été dicté à la fois par les exigences du bailleur de fonds et par celles inscrites dans la charte de l'organisme devenu promoteur de ce projet. Ce projet a réuni dix jeunes sans emploi, dont certains vivaient une situation d'itinérance, parfois situationnelle ou transitoire, ou encore chronique, une personne vivant avec une limitation physique et des personnes dites de la normalité, ceci selon le principe de mixité établi par notre organisme.

Pour maximiser les chances de succès d'un tel projet, plusieurs critères d'embauche des participant(e)s au projet ont été définis, dont les suivants :

- être un chômeur âgé de 16 à 30 ans;
- avoir un intérêt marqué pour le travail manuel;
- jouir d'un esprit créatif;
- avoir l'envie d'apprendre;
- aimer le travail en équipe;
- et surtout vouloir se tracer un projet de vie pour l'après-projet, que ce soit par un retour aux études, un retour au travail ou encore par le développement de ses aptitudes pour devenir travailleur autonome.

Ainsi, l'apprentissage de l'autonomie et la pleine intégration dans la société devenaient, pour eux, réalité.

Les participants étant bénéficiaires de l'assurance-emploi, de la sécurité du revenu, sans revenus ou en situation précaire, le service INITIATIVE EMPLOI JEUNESSE de DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA s'est impliqué financièrement pour défrayer les frais de subsistance des participants au projet ainsi que les honoraires du scénographe coordonnateur du projet.

Le projet a débuté en février 2001 tout d'abord par l'embauche du coordonnateur du projet, le scénographe Yves Richard, et le recrutement des participants. Des 25 personnes qui se sont montrées intéressées à relever ce défi, dix ont été sélectionnées. Le support des intervenants de la Maison Dauphine a été très apprécié dans ce projet. Quant au coordonnateur, c'est son parcours artistique intéressant, ses disponibilités locatives, sa capacité à réunir des ressources matérielles et à réaliser un projet d'envergure avec un minimum de ressources qui ont motivé sa sélection par la direction de l'organisme LES ATELIERS ENTR'ACTES. Le lieu sélectionné n'étant pas disponible pendant la période de recherche, de précision et de réalisation des maquettes servant à l'adoption du projet final, la disposition, par le coordonnateur, d'un lieu adéquat pour cette première étape prenait ainsi une certaine importance. C'est donc dans cet atelier que le coordonnateur du projet a, dans un premier temps, réuni les participants afin de les aiguiller dans la définition de recherches architecturales et la construction des maquettes proposant deux types de revalorisation, une urbaine et une architecturale, de L'AUTRE CASERNE. Les participants ont également visité les principales salles de spectacle de la ville de Québec afin de se familiariser avec les différentes possibilités d'exploitation des lieux scéniques.

Le projet de revalorisation scénographique retenu par les membres du conseil d'administration de L'AUTRE CASERNE fut celui de type architectural inspiré par le travail de l'architecte Georges-Émile Tanguay, concepteur de plusieurs édifices de la ville, dont la caserne de pompiers numéro 10, devenue la salle de spectacle L'AUTRE CASERNE. Après plusieurs expérimentations de matériaux, de textures, de peintures, le véritable chantier de construction du décor a débuté le 27 juin dernier.

Outre les formations professionnelles relatives au projet, les participants auront reçu plusieurs formations personnelles, telles que :

- la communication orale;
- l'élaboration d'un budget personnel;
- la connaissance et l'estime de soi;
- la résolution de conflits;
- le démarrage d'entreprise;
- l'élaboration d'un curriculum vitæ;
- la technique de recherche d'emploi.

La directrice administrative a offert un atelier d'information sur LES ATELIERS ENTR'ACTES afin que les participants puissent se situer dans l'ensemble de l'organisation et situer la place du coordonnateur ainsi que celles de la direction artistique et à l'intégration, de la direction administrative et du conseil d'administration. Cet exercice a été très profitable pour tous.

Ce projet a exigé une somme considérable d'énergie de la part de toutes les ressources humaines de l'organisme. Le projet se terminera le 31 août prochain. Les résultats du projet feront partie du rapport annuel 2001-2002.



Les ateliers de création

et le spectacle de fin de session : LA FÊTE FORAINE

La direction artistique et à l'intégration a voulu innover au cours de la dernière année en proposant des ateliers dans les disciplines artistiques suivantes : les arts visuels, le cirque, le clown, la danse, l'improvisation théâtrale, les percussions, la scénographie et le théâtre. Cependant, la faveur populaire s'est quant à elle tournée vers les ateliers de danse et de théâtre.

Chacune des deux sessions tenues à l'automne 2000 et à l'hiver 2001 aura donc rassemblé une vingtaine de participants répartis également en deux ateliers : la danse et le théâtre. Les participants se sont montrés extrêmement présents, très disponibles et toujours prêts à améliorer leur travail. Leur immense générosité et leur grand respect des consignes qui leur avaient été données ont contribué à faire de ces ateliers des moments intenses pendant lesquels on ne voyait pas le temps passer.

Le succès des sessions est également dû à l'équipe d'animation : Jean-François Lessard, Jean-Philippe Joubert, Julie Pichette, Kathy Haton-Brochard et Sandra Lamoureux qui, grâce à leurs compétences professionnelles, ont amené les participants à bon port. Les activités se sont déroulées au CENTRE COMMUNAUTAIRE LUCIEN-BORNE de Québec. Elles sont depuis plusieurs années inscrites dans la programmation des activités de la VILLE DE QUÉBEC.

Malgré tous les efforts déployés, les membres du conseil d'administration et les deux directions ont déploré que la mixité, dont le concept se trouve au cœur de la mission de l'organisme, n'ait pas été atteinte. C'est en voulant augmenter la portée du spectacle qui clôturait les deux sessions D'ATELIERS DE CRÉATION en danse et en théâtre que la directrice artistique et à l'intégration a conçu une mise en scène harmonisée et commune aux deux disciplines et façonné un spectacle que les participants ont su porter avec toute leur bonne humeur et leur fraîcheur. Quelque deux cents spectateurs ont assisté aux deux représentations du spectacle qui avait pour thème LA FÊTE FORAINE. Chaque répétition fut pour l'ensemble des personnes impliquées un bon moment de plaisir partagé. Les participants ont assumé un double rôle dans ce spectacle puisqu'ils ont non seulement joué la pièce, mais qu'ils se sont investis dans son écriture, une démarche offrant le plaisir d'être auteur-interprète. Le décor a été réalisé par les participants du projet « UN ESPACE À VIVRE » et les costumes-accessoires, par l'adjoindte artistique.

Par ailleurs, des extraits du spectacle furent présentés lors du GALA MÉRITAS de LA TRIADE le 8 juin dernier au PATRO DE CHARLESBOURG. L'invitation à faire partie de la programmation de la soirée a créé l'enthousiasme parmi les comédiens. C'était pour tous une nouvelle occasion de monter sur les planches. Ce bel élan a été quelque peu refroidi par les conditions de spectacle difficiles, mais c'est dans de pareils moments que l'on peut apprécier toute la générosité et le professionnalisme des comédiens qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes.



*Les productions : **Espoir/Désespoir**
Métalloïdius*

Malgré l'intérêt des responsables des ATELIERS ENTR'ACTES pour les productions ESPOIR/DÉSESPOIR et MÉTALLOÏDIUS, les démarches de la direction administrative pour financer ces deux productions sont restées en plan. Des discussions de fond devront avoir lieu avant de statuer sur les productions. Dans le cas d'ESPOIR/DÉSESPOIR, une trame sonore subventionnée par le MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC devrait voir le jour dans les prochains mois.

ESPOIR/DÉSESPOIR est un spectacle de danse et de poésie. Évoluant à partir des poèmes de Louis Aragon, les danseurs ainsi qu'une chanteuse cherchent à déstabiliser le spectateur et à le questionner sur le sort réservé aux lieux qu'habite l'être humain et aux relations qu'il entretient avec sa communauté. Au cours de ce poème chorégraphique portant sur la dignité humaine, les interprètes s'investissent dans une réflexion sur le rêve de la présence de l'autre. Cette création est étroitement liée à la situation des églises désaffectées qui n'ont dorénavant plus de rôle à jouer dans l'ensemble de notre contexte social. Cette production a fait l'objet de plusieurs représentations publiques.

Métalloïdius est un projet de production théâtrale. Se déroulant en l'an 2654, ce spectacle relève de la pure science-fiction. Conçue par l'écrivaine Isabelle Hubert et la metteuse en scène et comédienne Nancy Bernier, cette production théâtrale met en scène six comédiens et respecte le concept de mixité préconisé par l'organisme. L'objectif visé par ce projet est une tournée de sensibilisation à la différence auprès des élèves du premier cycle du secondaire.

Il est à noter que l'organisme reçoit régulièrement des projets d'artistes auxquels il ne peut donner suite.



Les événements spéciaux :

LE SOMMET ARTISTIQUE

Un des premiers événements que la nouvelle organisation mise en place par le conseil d'administration a dû assumer fut la deuxième phase du SOMMET ARTISTIQUE dont madame Renée Hudon était la porte-parole. Cette phase s'est étalée de juillet 2000 à janvier 2001 et 25 organismes s'y sont inscrits. Le Sommet aura rejoint au total quarante organismes. Ces organismes ont été encadrés et motivés par LES ATELIERS ENTR'ACTES dont les principaux objectifs étaient, d'une part, d'aider des organismes à faibles moyens dont la vocation était la voie de la culture pour réaliser leur mission sociale d'intégration et, d'autre part, de se faire connaître afin d'élargir les services à la collectivité. Un deuxième objectif était de faciliter le maillage entre les différents organismes participants, maillage qui s'est amorcé lors de la première conférence de presse en janvier 2000 et qui s'est renforcé lors de la soirée de clôture en décembre 2000.

L'encadrement de ces organismes s'est traduit par une formation sur la conception de leur propre publicité à CKRL 89,1, station qui diffusait des capsules pour chaque organisme. De plus, la distribution d'outils promotionnels d'une grande qualité leur a permis d'atteindre un plus large éventail de clientèle. Ces outils de promotion étaient des affiches, des dépliants, du papier à lettres, des enveloppes et des pochettes de presse à l'insigne du SOMMET ARTISTIQUE.

Pour certains d'entre eux, cet événement fut un élément déclencheur pour initier un projet auquel ils n'auraient peut-être jamais pensé autrement. On peut même considérer que leur participation se présenta comme un défi : un défi pour réaliser un événement culturel, à une date précise et avec leur clientèle. Pour ces organismes, la réussite du projet fut totale. C'est par le dépassement, la qualité, la joie de partager et de découvrir qu'organisateur et participants ont pris conscience de leurs capacités à réaliser de grandes choses. Les participants et les personnes responsables du SOMMET ont vécu des moments enrichissants qui leur ont fait découvrir une autre facette de leur personnalité et de leur relation avec autrui.

Pour les organismes qui ont spécialement créé une activité culturelle à l'occasion du SOMMET ARTISTIQUE, leur événement fut une réussite à tous les points de vue. Ils ont acquis plus de crédibilité auprès des instances municipales, se sont fait connaître du public par l'intermédiaire du SOMMET ARTISTIQUE et ont resserré les liens avec les personnes qui les fréquentent. Un des principaux objectifs du SOMMET ARTISTIQUE présentés à l'instance subventionnelle majeure, LE BUREAU DU CANADA POUR LE MILLÉNAIRE, était ainsi atteint.

En ce qui a trait aux organismes qui se sont intégrés dans la programmation du SOMMET ARTISTIQUE en ayant déjà une activité à leur calendrier, le résultat fut tout autre. Leur intérêt et leur motivation étaient moins focalisés sur la création, mais plus sur la diffusion de leur événement. C'est ainsi que le SOMMET ARTISTIQUE devint pour ces organismes un moyen de diffusion de leur événement et un véritable stimulant pour leur organisme.

Il faut reconnaître que, pour beaucoup d'organismes, la mention de leur participation à la programmation du SOMMET ARTISTIQUE était un gage d'excellence dont ils ont su tirer profit pour élargir leur champ d'action et consolider leur image auprès du grand public en profitant des outils de promotion mis à leur disposition.

Dans tous les cas, le fait de figurer au sein de la programmation du SOMMET ARTISTIQUE signifiait se donner une chance, en plus de toucher un public en utilisant un réseau de communication plus vaste et plus diversifié que celui dont chaque organisme disposait déjà.

L'intérêt culturel des activités artistiques est indéniable, que ce soit en peinture, en musique, en théâtre, en danse, en chant; tous les organismes ont déployé un maximum d'efforts pour produire des événements de qualité. Les responsables ont eu à cœur de donner le meilleur d'eux-mêmes pour mettre en valeur leur travail et le sens qu'ils donnent au mot intégration. Chaque activité était centrée sur l'intégration et ses bienfaits et le démontrait parfaitement.

La soirée de clôture, animée par madame Renée Hudon, a eu lieu le 5 décembre 2000 et a précédé deux activités ultérieures. Elle a regroupé la quasi-totalité des organismes participants dont plusieurs ont tenu à présenter leur activité.

Cette soirée a été un moment de rassemblement, de retrouvailles et d'échanges entre les organismes : c'est dans cet enthousiasme qu'ils ont souhaité la reprise du projet par LES ATELIERS ENTR'ACTES dans un avenir rapproché.

Le SOMMET ARTISTIQUE a permis, au-delà même de la création et de la diffusion, de créer ou de resserrer des liens entre les organismes qui travaillent tous pour une même cause. L'intégration sociale en plus de renforcer leurs contacts avec le public et de fortifier leur motivation dans un secteur d'activité, requiert une grande abnégation.

Le SOMMET ARTISTIQUE a su donner l'occasion à des organismes parfois isolés de sentir l'appui de tout un milieu et de se ressourcer pour poursuivre leurs activités avec la solidarité qui caractérise les travailleurs de l'intégration.

LES ATELIERS ENTR'ACTES ont tenu leur promesse de réaliser un album-souvenir du SOMMET ARTISTIQUE, album qui a été acheminé à tous les organismes participants afin que leurs membres puissent se remémorer les moments intenses vécus au cours de l'an 2000.

L'album comprend un mot de la porte-parole du SOMMET ARTISTIQUE, madame Renée Hudon, un retour sur les activités, à savoir la présentation de l'activité réalisée par chaque organisme ainsi que la description de la mission de celui-ci, la liste des participants et celle des nombreux commanditaires.



La Journée internationale du théâtre

Le match d'improvisation théâtrale du 25 mars 2001

Cette activité chaleureuse, riche en plaisir, est une initiative des ATELIERS ENTR'ACTES qui ont souhaité recréer le moment d'échanges intense qu'est un match d'improvisation pour souligner la JOURNÉE INTERNATIONALE DU THÉÂTRE. Cette soirée conviviale a permis à quatre équipes de s'affronter dans la SALLE MULTI du COMPLEXE MÉDUSE : celle du THÉÂTRE LA FENIÈRE, celle de L'UNIVERSITÉ LAVAL, une équipe formée spontanément par des comédiens le soir même et celle des ATELIERS ENTR'ACTES qui a brillé par son esprit d'initiative et son sens combatif face à des joueurs chevronnés. Tout comme l'an dernier, il a été convenu qu'il y ait échange de joueurs entre les équipes dans les matchs impliquant la formation des ATELIERS ENTR'ACTES lors de ce tournoi.

Au cœur du milieu théâtral de Québec, les joueurs qui arboraient nos couleurs ont porté bien haut la bannière de notre organisme et c'est avec fierté que l'on voyait le public s'enthousiasmer et voter en toute honnêteté pour nos participants. Quelle belle leçon de maîtrise de soi et de domination des inhibitions nous a été offerte par les joueurs Sophie Demers, Olivier De La Durantaye, Julie Longval, Yan Paquet, Dale Perron et Rémi Rousseau! Après une entrée timide dans le cercle théâtral, ils ont rayonné par leur audace. Cependant, ils ont dû baisser pavillon en semi-finale. Chapeau à tous nos joueurs!

C'est ce qui fait toute la chimie fraternelle de ces instants. Et puis, dans notre cœur à nous, ils ont gagné. Oui, ils ont gagné toute notre admiration pour avoir su tenir tête aux meilleurs joueurs de Québec!



Des mentions d'honneur

LES ATELIERS ENTR'ACTES ont été récompensés de leurs efforts d'implication dans le milieu par la VILLE DE QUÉBEC qui leur a versé une somme symbolique de 100 \$ découlant de la soirée de remise des PRIX AUX GRANDS QUÉBÉCOIS.

De même, la FONDATION COMMUNAUTAIRE DU GRAND QUÉBEC a offert un certificat honorifique aux ATELIERS ENTR'ACTES pour leur participation au PROGRAMME NOTRE MILLÉNAIRE : LE SOMMET ARTISTIQUE.



Le Centre de référence artistique

LE CENTRE DE RÉFÉRENCE ARTISTIQUE fait partie intégrante du plan stratégique quinquennal adopté en septembre dernier par les membres du conseil d'administration en collaboration avec les directrices administrative et artistique.

LE CENTRE DE RÉFÉRENCE ARTISTIQUE est un des axes de travail majeurs que l'organisme a développés. Il prend de plus en plus d'importance confirmant l'accroissement du besoin pour ce genre de services offerts par LES ATELIERS ENTR'ACTES et la crédibilité de l'organisme.

Les objectifs et les moyens du CENTRE DE RÉFÉRENCE ARTISTIQUE sont de

- promouvoir le mouvement d'inclusion artistique;
- faire la promotion des artistes formés au modèle d'inclusion des ATELIERS ENTR'ACTES;
- faire la promotion des productions inclusives;
- documenter les méthodes et les procédures d'inclusion artistique;
- rendre accessible ces mêmes méthodes et procédures;
- agir en tant qu'agence d'artistes.

Plusieurs demandes ont été reçues au cours de la dernière année, dont quatre provenant de la RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. Les ressources humaines formées aux méthodes d'intégration des ATELIERS ENTR'ACTES et ainsi référées ont donné entière satisfaction grâce à leur professionnalisme.



L'activité de financement (soirée-bénéfice)

Le 27 janvier 2001 devait se tenir au Théâtre Petit-Champlain une soirée-bénéfice des ATELIERS ENTR'ACTES. Le programme annoncé dans un lieu intimiste promettait une soirée touchante qui rendrait hommage à l'intégration par les arts.

Sur la même scène devaient se côtoyer l'artiste Lyne Fortin, cantatrice très connue des amateurs d'opéra, Renée Hudon, comédienne reconnue pour ses récitals de poésie, le comédien Jean-François Brochard, Sandra Poulin, violoniste, ainsi que deux participants aux ateliers de création des ATELIERS ENTR'ACTES, Sophie Demers et Rémi Rousseau. Toutes ces personnes unissaient talents et efforts pour créer un spectacle autour d'un thème qui donna son nom au spectacle : *Laissez-vous parler d'amour*.

Les répétitions allaient bon train et le parrain d'honneur, monsieur Gilles Taillon, président du Conseil du patronat, menait une campagne active pour sensibiliser les gens d'affaires à la cause des ATELIERS ENTR'ACTES. Une semaine avant la date de la représentation, la chanteuse vedette du spectacle, madame Lyne Fortin, annonçait que, victime d'une infection des cordes vocales, elle était dans l'impossibilité de chanter.

Toute l'énergie déployée pour la réussite de ce projet commun tomba d'un coup. Malgré la proposition de madame Fortin de faire une apparition verbale pendant la soirée, le spectacle a été annulé parce qu'il aurait été alors amputé de la prestation de l'artiste principale, ce qui aurait pénalisé les spectateurs.



Gestion des espaces culturels

LES ATELIERS ENTR'ACTES ont agi à titre de sous-traitant dans la gestion des espaces locatifs non permanents de la Société DÉVELOPPEMENT DE MAZENOD. Ces espaces locatifs étaient plus particulièrement la nef de l'église NOTRE-DAME-DE-GRÂCE et la grande salle située au sous-sol.

Jusqu'en décembre dernier, au moment de la fermeture du lieu, la location de la nef avait été un véritable succès en plus de générer des entrées d'argent intéressantes pour notre organisme. Plusieurs événements majeurs ont été tenus dans cette salle, dont l'exposition vivante de Claudie Gagnon. Quant à la grande salle, elle était principalement utilisée pour des répétitions théâtrales et des réunions de gestion interne.

Les locaux de l'organisme étaient également situés au sous-sol de l'église. Or, en décembre dernier, l'édifice a été déclaré complètement insalubre; par ailleurs, la structure était devenue menaçante. Au moment de la fermeture du lieu, la location des espaces libres avait atteint sa pleine capacité, cependant que des demandes provenant d'organismes tenant des congrès internationaux étaient pendantes en raison de l'état dégradé des lieux.



C'est grâce au programme BARQ du CONSEIL DE LA CULTURE que LES ATELIERS ENTR'ACTES ont pu construire un nouveau site Web correspondant davantage à l'image de l'organisme. L'avantage de faire partie d'un portail est la multiplication potentielle des consultants.

À l'adresse www.culture-quebec.qc.ca/entractes, on retrouve l'historique de l'organisation, les activités proposées, ses partenaires avec des hyperliens pour les consultants. Des modifications ponctuelles s'imposent compte tenu du fait que certaines informations données dans le site sont en perpétuelle mouvance.

Par ailleurs, la facture des panoramas reflète le professionnalisme de l'organisme.

Le conseil d'administration

Monique Robitaille

Présidente

Gestionnaire

Ministère du Revenu

Benoît Larose

Trésorier

Analyste principal

Industrielle-Alliance

Pascal Hébert

Administrateur

Responsable assurance qualité

Métal Bernard

René Tellier

Administrateur

Comédien

Solange Plamondon

Vice-présidente

Infirmière

Centre de santé de Portneuf

Sophie Bussièrès

Secrétaire

Conseillère en orientation

Étudiante

Rémi Roy

Administrateur

Vice-président marketing

Info-Copie

Le personnel

Éliane Collin

Directrice administrative

Guylaine Thériault

Adjointe administrative

Nathalie Lessard

Adjointe aux communications

Kathy Haton-Brochard

Directrice artistique et à l'intégration

Catherine Harvey

Adjointe artistique

Renée DesRochers

Adjointe aux événements spéciaux

Daniel Giguère

Technicien informatique



liste des artistes-animateurs

Hervé Anglerot, théâtre
Éric Boulay, théâtre et arts visuels
Robert Charron, scénographie
Hugo Chouinard, sculpture
Kathy Haton-Brochard, théâtre
Jean-Philippe Joubert, danse
Marie Lamothe Samson, théâtre
Sandra Lamoureux, danse et théâtre
Jean-François Lessard, théâtre
Julie Pichette, danse
Nathalie Poiré, théâtre
Yves Richard, scénographie
Rémi Rousseau, danse et théâtre

L'organisme emploie souvent les termes « artistes formés aux méthodes des Ateliers Entr'Actes ». Nous voulons ici préciser ce que nous entendons par cette dénomination. Un guide a été élaboré à l'intention des artistes animant les ateliers de création. Basé sur la notion d'intégration, cet outil permet de comprendre comment l'intégration réussit et profite à tous.



Les bénévoles et les contractuels

LES ATELIERS ENTR'ACTES tiennent à remercier les personnes suivantes qui ont œuvré bénévolement ou contractuellement au sein de l'organisme.

Karine Gagnon
Daniel Giguère
Solange Gosselin
Pascal Hébert
Geneviève Hénaire
Claire L'Heureux
Rémy Lapointe.
Lise Marsan
Diane Michaud
Lise Paquet
Katty Roy
Marie Veilleux

LES ATELIERS ENTR'ACTES remercient également toutes les personnes qui se sont impliquées directement ou indirectement au sein de l'organisme.



Les Ateliers Entr'Actes
Un monde de différences!

Annexe A
Les états financiers (28)

LES ATELIERS ENTR'ACTES

Rapport financier

Au 30 juin 2001

Table des matières	Pages
Rapport du vérificateur	2
États financiers	
Résultats	3
Bilan - fonds d'exploitation	4
Bilan - fonds d'immobilisations	5
Flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7
Commentaires du vérificateur	9
Renseignements supplémentaires	10



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres de :

LES ATELIERS ENTR'ACTES

J'ai vérifié le bilan du fonds d'exploitation et le bilan du fonds d'immobilisations de " Les Ateliers Entr'Actes" au 30 juin 2001 et l'état des résultats de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la compagnie. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la compagnie au 30 juin 2001, ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.


Jacques Morency, CGA
Comptable général licencié

St-Émile, le 20 septembre 2001

LES ATELIERS ENTR'ACTES

État des résultats

Exercice terminé le 30 juin 2001

	2001		2000	
Revenus				
Subventions	147 546	\$	121 954	\$
Commandites	18 325		7 825	
Service professionnel	8 005		2 732	
Membership	4		214	
Inscriptions	3 764		25 309	
Droits d'entrée	1 505		6 564	
Intérêts et autres revenus	457		70	
	179 606		164 668	
Dépenses				
Salaires	110 624	\$	104 211	\$
Logement	2 172		3 877	
Administration	5 547		10 978	
Frais de subsistance	38 582		-	
Bureau	10 140		6 824	
Spectacle	7 580		12 532	
Ateliers	-		1 352	
Autres	597		366	
	175 242		140 140	
Excédent des revenus sur les dépenses	4 364	\$	24 528	\$

Voir le rapport du vérificateur en date du 20 septembre 2001.

LES ATELIERS ENTR'ACTES

Bilan - Fonds d'exploitation

Au 30 juin 2001

	2001		2000	
Actif				
Actif à court terme:				
Encaisse (note 3)	16 213	\$	13 502	\$
Débiteurs (note 4)	26 426		21 409	
Frais payés d'avance	340		945	
	42 979	\$	35 856	\$
Passif et avoir des membres				
Passif à court terme:				
Subvention perçue d'avance	18 987	\$	15 671	\$
Créditeurs (note 6)	5 705		5 482	
	24 692		21 153	
Avoir des membres:				
Solde au début	14 703		(8 908)	
Excédente des dépenses sur les revenus	4 364		24 528	
Appropriation	(780)		(917)	
	18 287		14 703	
	42 979	\$	35 856	\$

Approuvé au nom du conseil,

Monique Robitaille, administrateur

Sophie Bournes, administrateur

Voir le rapport du vérificateur en date du 20 septembre 2001.

4

LES ATELIERS ENTR'ACTES

Bilan - Fonds d'immobilisations

Au 30 juin 2001

	2001		2000	
Actif				
Immobilisations (note 5)	2 829	\$	3 003	\$
	2 829	\$	3 003	\$
Avoir des membres				
Solde au début	3 003	\$	889	\$
Acquisition	780		2 708	
	3 783		3 597	
Amortissement	954		594	
Solde à la fin	2 829	\$	3 003	\$

Approuvé au nom du conseil,

Monique Robitaille, administrateur

Sophie Bernier, administrateur

Voir le rapport du vérificateur en date du 20 septembre 2001.

5

Jacques Morency, c.g.a

LES ATELIERS ENTR'ACTES

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 juin 2001

	2001		2000	
Activités d'exploitation:				
Excédent des revenus sur les dépenses	4 364	\$	24 528	\$
Éléments sans incidence sur les liquidités:				
Correction assurance-emploi année antérieure	-		1 791	
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement (note 7)	(873)		(13 185)	
Augmentation des liquidités liées à l'exploitation	3 491		13 134	
Activité d'investissement:				
Acquisition d'immobilisations	(780)		(2 708)	
Diminution des liquidités liées à l'investissement	(780)		(2 708)	
Variation des liquidités	2 711		10 426	
Liquidités au début	13 502		3 076	
Liquidités à la fin	16 213	\$	13 502	\$

Voir le rapport du vérificateur en date du 20 septembre 2001.

LES ATELIERS ENTR'ACTES

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 30 juin 2001

1. Informations générales:

Statut juridique

La compagnie a été constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, tel qu'il appert au certificat de constitution émis le 27 octobre 1994. Sa dénomination sociale "Les Ateliers Entr'Actes". Des LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES, modifiant les objets ont été émis le 21 septembre 1995.

Nature des activités

La compagnie œuvre dans le domaine d'activités sociales et culturelles à des fins non lucratives.

2. Principales conventions comptables:

• Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants en tenant compte de la règle de la demi année pour les acquisitions de l'exercice:

	Solde décroissant
Ameublement et équipement	20%
Matériel informatique	30%

3. Encaisse:

	2001		2000	
Banque	15 811	\$	11 330	\$
Dépôt à terme	-		2 070	
Petite caisse	402		102	
	16 213	\$	13 502	\$

4. Débiteurs:

	2001		2000	
Comptes clients	804	\$	1 941	\$
TPS à recevoir	2 532		1 218	
TVQ à recevoir	2 118		1 768	
Subvention à recevoir	20 972		16 482	
	26 426	\$	21 409	\$

Voir le rapport du vérificateur en date du 20 septembre 2001.

LES ATELIERS ENTR'ACTES

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 30 juin 2001

5. Immobilisations:

	Coût		Amortissement cumulé		Valeur nette	
	2001	2000	2001	2000	2001	2000
Mobilier & équipement	558	\$	265	\$	293	\$ 366
Frais constitution	373		268		105	111
Matériel informatique	4 458		2 027		2 431	2 526
	5 389	\$	2 560	\$	2 829	\$ 3 003

6. Crédoeurs:

	2001	2000
Comptes fournisseurs	-	\$ 3 300
Vacances à payer	2 832	464
Déduction à la source à payer	1 622	-
Commission Santé et Sécurité au travail	1 251	443
Redevances	-	1 275
	5 705	\$ 5 482

7. Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement:

	2001	2000
Augmentation (diminution) des liquidités:		
Frais payés d'avance	605	\$ 1 958
Débiteurs	(5 017)	(18 175)
Subvention perçue d'avance	3 316	1 021
Créditeurs	223	2 011
	(873)	\$ (13 185)



COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR

Aux membres de :
LES ATELIERS ENTR'ACTES

J'ai révisé les renseignements supplémentaires apparaissant dans les pages suivantes, lesquels sont tirés des livres comptables ou autres registres de la compagnie "Les Ateliers Entr'Actes" de l'exercice terminé le 30 juin 2001.

Ma vérification des états financiers de la compagnie visait en premier lieu à me former une opinion sur les états financiers comme un tout, et non à me permettre d'exprimer une opinion quant à l'exactitude de tous les détails contenus dans les renseignements supplémentaires.

Ces renseignements n'ont pas fait l'objet de contrôle par sondages des éléments probants et d'autres procédés de vérification suffisants pour me permettre d'exprimer une opinion sur la fidélité de chacun des éléments constitutifs de ces analyses et, par conséquent, je n'exprime pas d'opinion sur les renseignements supplémentaires relatifs à l'exploitation.


Jacques Morency, CGA
Comptable général licencié

St-Émile, le 20 septembre 2001

LES ATELIERS ENTR'ACTES

Renseignements supplémentaires

Exercice terminé le 30 juin 2001

	2001		2000	
SALAIRES				
Salaires	98 866	\$	93 292	\$
Avantages sociaux	11 758		10 919	
	110 624	\$	104 211	\$
LOGEMENT				
Loyer et stationnement	832	\$	3 480	\$
Assurances	1 340		397	
	2 172	\$	3 877	\$
ADMINISTRATION				
Honoraires professionnels	1 207	\$	-	\$
Abonnements	233		740	
Publicité	882		6 795	
Entretien local	23		142	
Déplacements	455		245	
Téléphone	2 141		2 476	
Mauvaises créances	-		39	
Intérêts et frais bancaires	606		541	
	5 547	\$	10 978	\$
FRAIS DE SUBSISTANCE				
Honoraires	38 582	\$	-	\$
	38 582	\$	-	\$

Voir les commentaires du vérificateur en date du 20 septembre 2001.

LES ATELIERS ENTR'ACTES

Renseignements supplémentaires

Exercice terminé le 30 juin 2001

	2001		2000	
BUREAU				
Matériel informatique	1 329	\$	915	\$
Papeterie et frais de bureau	7 678		3 946	
Courrier	539		650	
Formation	200		420	
Internet, courriel, site Web	394		893	
	10 140	\$	6 824	\$
SPECTACLE				
Honoraires des artistes	1 534	\$	9 758	\$
Fournitures	1 582		977	
Promotion	3 521		135	
Location salle	579		190	
Location service	100		541	
Frais de déplacement	264		931	
	7 580	\$	12 532	\$
ATELIERS				
Location de locaux	-	\$	423	\$
Matériel	-		807	
Frais de déplacement	-		122	
	-	\$	1 352	\$

Voir les commentaires du vérificateur en date du 20 septembre 2001.

